

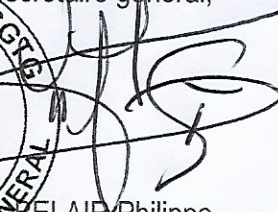
- Refondre le Conseil d'Administration.
- Refondre les statuts et le Règlement Général du Conseil d'Administration.
- Respecter la régularité des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales.
- Mettre un terme au contrat du Directeur par intérim.
- Nommer un nouveau Directeur général, dans les règles de l'art et doté d'un D.U.D.
- Mettre en place un plan de départ à la retraite pour le personnel qui pourrait être concerné.
- Rapatrier les services de Basse-Terre-Centre à Gourbeyre.
- Restructurer le Centre de vacances afin de le rentabiliser au profit des hospitaliers, y compris ceux d'ailleurs.
- Mettre aux normes, si nécessaire, la piscine qui pourrait répondre, de manière contractuelle, au manque criant d'une telle infrastructure dans la zone pour le mouvement associatif.
- Vendre les biens immobiliers de Marie-Galante, d'Orlando et de Basse-Terre centre.

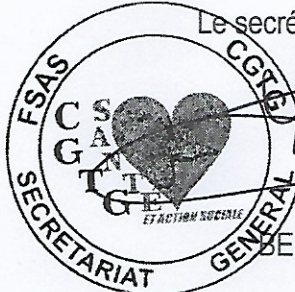
Nous pensons impérieux de prendre cette voie pour reconstruire la confiance nécessaire à l'octroi d'un agrément ministériel, dans un premier temps, afin de jouer un rôle véritable au service des agents hospitaliers, de par toutes les prestations légales y compris le C.E.S.U., dans un deuxième temps.

Enfin, un rapport de la Chambre Régionale des Comptes était en cours et aurait été déjà mis à votre disposition mais la représentation FSAS-CGTG n'a reçu aucune copie en tant que groupe d'administrateurs et cela devient inconvenant. **Si c'est le cas, les administrateurs de la FSAS-CGTG ne pourraient siéger à la réunion du 07 Août sans en avoir copie, en amont.** En conséquence de quoi, la FSAS-CGTG réclame solennellement et en urgence cette copie.

Dans l'attente,

Je vous assure, Madame la Présidente, de nos salutations respectueuses.

Le secrétaire général,

 BELAIR Philippe




Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr